



Démarchage téléphonique pour assurance habitation

Par **Olive091170**, le **25/01/2011** à **10:10**

Bonjour,rrnJ'ai été contacté il y a plusieurs mois maintenant ,par téléphone, par la secrétaire stagiaire de mon assureur, pour un démarchage sur l'assurance habitation... Et m'a donné rendez-vous à l'agence pour pour signature...rrnPar la suite, j'ai étudié ce contrat et me suis aperçu qu'il ne me convenait pas alors je me suis rétracté au bout de 3 jours...rrnIl n'a pas admis ma rétractation et me poursuit pour le paiement d'un contrat qui m'a été annulé pour non paiement des cotisations mensuelles.rnrnJe voudrais savoir ce que je dois faire avant que le huissier intervienne, car pour moi j'ai émis mon désir de me rétracter dans les temps (7 jours ouvrés après signature...)?rrnMerci de bien vouloir me renseigner.rnrnCordialement.